

N° 11 – FÉVRIER 2011

INFORMATIONS STATISTIQUES

REGARDS SUR LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DU CANTON DE GENÈVE EN TERMES DE BRANCHES D'ACTIVITÉ

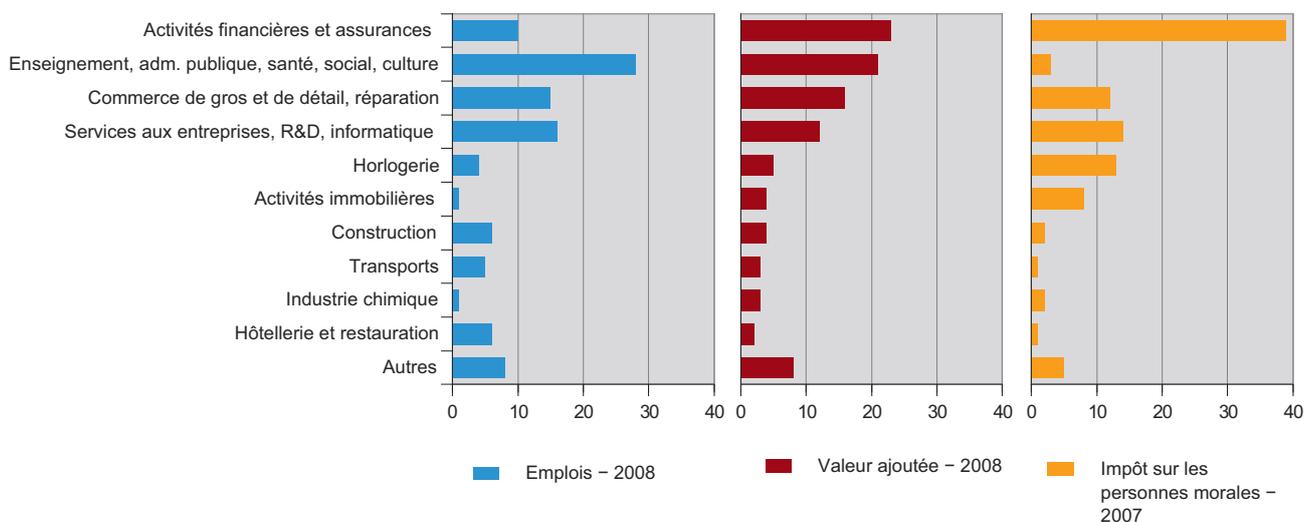
La structure économique du canton peut être appréhendée selon diverses optiques, comme l'emploi, la valeur ajoutée ou la fiscalité des entreprises. Selon celle choisie, l'importance des branches d'activité diffère assez fortement.

Ainsi, la branche couvrant l'*enseignement, l'administration publique, la santé, le social, la culture et le sport* arrive largement en tête en termes d'emplois, en deuxième position en termes de valeur ajoutée et en queue de classement pour ce qui est de l'impôt sur les personnes morales.

Les *activités financières et assurances* se placent en quatrième position pour l'emploi, mais dominent le classement en termes de valeur ajoutée et, surtout, d'impôt.

Les raisons à l'origine du poids divergent des branches selon le critère choisi sont liées à des facteurs économiques, comme la dépendance à la conjoncture de certaines branches, mais relèvent aussi de facteurs plus structurels ou méthodologiques. Le secteur public n'est, par exemple, pas soumis à l'impôt.

Poids économique des principales branches d'activité dans le canton de Genève, en 2007 ou 2008
En %



POIDS ÉCONOMIQUE DES PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITÉ DANS LE CANTON DE GENÈVE, EN 2007 OU 2008

	Emplois, en 2008		Valeur ajoutée brute (PIB), en 2008		Impôt personnes morales, en 2007	
	Nombre	Part, en %	En million de francs	Part, en %	En million de francs	Part, en %
Agriculture, sylviculture	1 815	0,7	190	0,5	0	0,0
Industrie alimentaire, textile, du bois; édition; plastique; métallurgie	6 303	2,3	714	1,8	5	0,7
Industrie chimique	3 785	1,4	1 205	3,0	12	1,8
Fabrication de machines, d'équipements électroniques; mécanique de précision	3 516	1,3	714	1,8	9	1,3
Horlogerie	11 877	4,3	2 051	5,0	80	12,6
Construction	15 320	5,5	1 475	3,6	10	1,5
Autres branches du secteur secondaire	3 322	1,2	885	2,2	4	0,6
Commerce de gros et de détail, réparation	41 051	14,9	6 338	15,6	78	12,3
Hôtellerie et restauration	16 514	6,0	966	2,4	8	1,2
Transports	12 961	4,7	1 322	3,3	8	1,2
Postes et télécommunications	3 797	1,4	550	1,4	11	1,7
Activités financières et assurances	28 047	10,2	9 262	22,8	249	39,1
Activités immobilières (1)	3 410	1,2	1 485	3,7	53	8,4
Services aux entreprises, R&D, activités informatiques	43 056	15,6	4 849	11,9	92	14,5
Enseignement, administration publique, santé, social, culture, sport	77 916	28,2	8 354	20,5	17	2,7
Services personnels et domestiques	3 362	1,2	302	0,7	1	0,1
Branches indéterminées	///	///	///	///	2	0,2
Total	276 052	100,0	40 662	100,0	636	100,0
Plus impôts sur les produits; moins subventions sur les produits	///	///	2 445	///	///	///
Total après ajustements (PIB aux prix du marché)	///	///	43 108	///	///	///
Organisations internationales gouvernementales (OIG)	23 599	///	2 921	///	0	///
Total avec OIG	299 651	///	46 029	///	636	///

/// aucune donnée ne peut correspondre à la définition.

(1) Pour le PIB, y compris la valeur locative des immeubles occupés par leur propriétaire. Pour l'impôt, y compris les sociétés immobilières.

Source : OFS, OCSTAT, Institut Créa de macroéconomie appliquée / Banque cantonale de Genève, Administration cantonale des finances

Trois types de raison expliquent les différences de classement pour une même branche selon la mesure choisie.

LES RAISONS CONJONCTURELLES

La conjoncture n'affecte pas de manière uniforme les performances économiques des branches, notamment leur montant d'impôt et, dans une moindre mesure, leur valeur ajoutée (PIB). En 2007, année de haute conjoncture, l'impôt sur les personnes morales (PM) se composait pour trois quarts de l'impôt sur le bénéfice. Les impôts des entreprises actives dans l'*horlogerie*, par exemple, dont les ventes dépendent de la croissance économique mondiale, ont été particulièrement élevés. Si l'on prenait une année de récession, la part de cette branche dans l'impôt total des entreprises serait plus faible. Il en va de même pour les entreprises financières, dont les résultats dépendent surtout des fluctuations des cours boursiers. L'excellent millésime que fut 2007 explique la forte part d'impôt dû par les *activités financières et les assurances*.

LES RAISONS STRUCTURELLES

Des branches comme l'*hôtellerie et restauration*, les *transports* ou la *construction* présentent une hiérarchie similaire entre les trois mesures du poids économique : part des emplois > part du PIB > part d'impôt. D'une part, il s'agit de branches qui, dans leur processus de production, sont plus intensives en emploi qu'en capital par rapport à des branches industrielles comme la *chimie* ou l'*horlogerie*. La proportion d'emplois est *de facto* plus élevée que la moyenne pour un niveau de production donné (lequel est mesuré en termes monétaires). D'autre part, leur création de valeur ajoutée *per capita*¹ est plutôt faible, notamment en comparaison de certaines branches de services à haute valeur ajoutée comme la *finance*, le *commerce de gros* (lié à l'activité d'importantes multinationales) ou certains *services aux entreprises*. Leur relativement faible valeur ajoutée pèse négativement sur leur part dans le PIB et, plus encore, sur leur part d'impôt.

¹ Le niveau de valeur ajoutée *per capita* peut être estimé par le niveau des salaires, qui est inférieur à la moyenne dans les trois branches citées.

RAISONS MÉTHODOLOGIQUES

La branche *enseignement, administration publique, santé, social, culture et sport*, qui vient au premier rang en termes d'emplois et au deuxième en termes de valeur ajoutée, a un poids relatif très faible en termes d'impôt parce qu'elle concentre essentiellement des entreprises du secteur public qui n'y sont pas soumises. Le cas des *activités immobilières* est également particulier puisqu'elles couvrent des réalités différentes selon la mesure choisie : la valeur ajoutée comprend la valeur locative des immeubles occupés par leur propriétaire (qui n'a pas d'équivalent en termes d'impôt ou d'emplois) ; les impôts sur les personnes morales comprennent ceux versés par les *sociétés immobilières*, entités juridiques particulières qui n'ont pas d'activité économique réelle. La part de l'emploi, qui ne couvre que les activités réelles de la branche, est, par conséquent, nettement plus faible que celle calculée selon les deux autres mesures.

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Emploi

L'emploi, calculé selon le recensement des entreprises (RE), couvre l'ensemble des postes occupés par des personnes qui exercent une activité économique d'au moins 6 heures par semaine dans un établissement dont l'activité hebdomadaire est supérieure à 20 heures, quelle que soit la branche économique.

Valeur ajoutée brute

La somme des valeurs ajoutées brutes des différentes branches d'activité forme le produit intérieur brut (PIB), lequel reflète les activités économiques dans un territoire au cours d'une période déterminée. Le PIB est l'indicateur de référence en matière de performance économique. Les valeurs pour Genève sont estimées par l'Institut Créa de macroéconomie appliquée.

Impôt

L'impôt sur les personnes morales (PM) correspond ici à l'addition de l'impôt de base sur le bénéficiaire, de l'impôt de base sur le capital et de l'impôt complémentaire sur la valeur fiscale des immeubles. Parmi les PM figurent les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés en commandite par actions, les sociétés coopératives, les sociétés immobilières, les associations, les fondations, les fonds de prévoyance et des succursales d'une entreprise étrangère. Le reste, qui se compose notamment des entreprises en raison individuelle, des sociétés en nom collectif et des sociétés simples, est imposé au même titre que les personnes physiques et sont hors du champ considéré ici. En raison de leur nature juridique, certaines banques privées ne sont, par exemple, pas des PM. L'ensemble des PM représente donc un sous-ensemble du total des entreprises privées du canton.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Pour en savoir plus sur les données utilisées :

- Emploi (RE) : http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_02/aperçu.asp
- PIB : http://www.ge.ch/statistique/domaines/04/04_02/aperçu.asp
- Impôt sur les personnes morales : http://www.ge.ch/statistique/domaines/06/06_02/aperçu.asp